

tance aux exportateurs et aux producteurs pour le marché intérieur. Cela nous permettra d'intervenir de façon sélective et dans une mesure impossible auparavant quand le taux de change variait et que ces variations aidaient certains et en gênaient d'autres.

Nous ne devons pas oublier que nos exportateurs dépendent pour une large part des machines, des matériaux et des composants importés. Dans la mesure où l'exportation de ces marchandises est meilleur marché, les industries s'apercevront qu'on les aide à rester concurrentielles. C'est vrai même pour l'industrie textile, dont nous convenons tous qu'elle a été particulièrement bousculée par la concurrence internationale. Je remarque que le vice-président de la Dominion Textile a indiqué que ses fortes importations de coton brut lui coûteraient maintenant moins cher, de même que les machines qu'elle importe.

Pour ce qui est des textiles et des vêtements, la nature de la concurrence en ce domaine est telle que des ajustements mineurs des taux de change n'influent guère sur la position concurrentielle des producteurs canadiens. La différence entre les prix canadiens et le prix de certains produits offshore est très sensible et n'est pas modifiée par un ajustement du cours du dollar canadien de quelques points. C'est pourquoi il a été nécessaire d'ajouter à l'appareil tarifaire traditionnel des restrictions quantitatives négociées. Évidemment, la modification du cours du dollars créera des pressions supplémentaires et nous surveillerons particulièrement la situation des importations. Et j'en donnerai pour preuve l'annonce, faite plus tôt par mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), qu'une surtaxe frappera l'importation des chemises qui entrent au Canada sans être soumises aux accords restrictifs que nous concluons avec les pays exportateurs. Quand certaines entreprises, pour avoir subi une concurrence trop forte à l'importation, se retrouvent dans une mauvaise passe, le gouvernement se tient prêt à exercer les pouvoirs dont il dispose. Mais je tiens à bien insister sur le fait qu'il faut qu'il y ait un besoin réel et qu'on nous présente toutes les données du problème, comme ce fut le cas des chemises.

● (Minuit)

J'aimerais dire, pour terminer, qu'à mon avis, et je crois que la plupart des économistes de l'extérieur de la Fonction publique en conviendront, que le gouvernement canadien a agi, dans les circonstances, de façon opportune et sensée. Loin d'être un signe de faiblesse, c'est plutôt un signe que l'économie

canadienne se porte bien. Je crois que tous, d'un côté comme de l'autre, nous devons en être fiers.

**M. Woolliams:** Êtes-vous fier des 8 p. 100 de chômeurs?

**L'hon. M. Benson:** J'ai dit qu'il faut envisager, dans la situation où se trouve actuellement le Canada, des mesures pour contrebalancer les effets défavorables, et le gouvernement va les étudier. Je ne pense pas qu'il devrait agir plus rapidement qu'il ne le fait. Je crois qu'en ce qui concerne la politique fiscale et monétaire à venir, notre façon de l'envisager doit faire l'objet de réflexions approfondies et, en temps voulu, j'en ferai l'annonce à la Chambre.

**M. l'Orateur:** Le député de Regina-Est veut-il poser une question?

**M. Burton:** Oui, monsieur l'Orateur. Étant donné le désir manifesté par le ministre des Finances d'étudier les cas ou les problèmes spéciaux qui se posent aux entreprises ou aux industries, estime-t-il que le fait que la Commission canadienne du blé ait dû abaisser le cours de 6c. le boisseau dans la journée, représente, compte tenu des autres problèmes auxquels l'industrie fait face en général, un exemple de cas à examiner?

**L'hon. M. Benson:** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, quelqu'un a demandé que je ne donne pas à mes remarques une teinte politique. Je le ferai autant que le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault) l'a fait. Alors que j'en suis sur ce point je vais demander au ministre pourquoi il n'a pas pris l'occasion de répondre aux griefs formulés par un nombre de son propre arrière-ban, griefs qui venaient aussi de l'opposition.

Je prends la parole pour m'opposer énergiquement à la fausse interprétation que le ministre des Finances (M. Benson) a donnée aux remarques du député de Prince Edward-Hastings (M. Hees). Il en a donné une idée fausse. Il a laissé à la Chambre l'impression que le député avait pris la parole ce soir afin de plaider la cause du monde des affaires, et il n'en a pas dit davantage.

**L'hon. M. Benson:** Est-ce ce que vous avez dit, George?

**M. MacInnis:** Il y a quelques instants à peine, j'ai entendu le ministre dire avec quelle tranquillité il était resté assis à écouter les protestations. Pourtant, sans avoir même entendu ce que je disais, il s'est mis à interve-